

APRÈS ART. 20

N° AS776

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

### AMENDEMENT

N ° AS776

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 20, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.